



# AVIS À TOUTE LA POPULATION DE SAINT-SIMON ADOPTION DU BUDGET 2018

Conformément à l'article 956 du *Code Municipal*, avis est donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Simon, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire qui portera exclusivement sur l'adoption du budget pour l'année 2018 et du programme triennal d'immobilisation pour les années 2018-2019-2020.

Cette séance extraordinaire se tiendra :

- **MARDI LE 12 DÉCEMBRE 2017 À 19H30**
- **À LA SALLE MUNICIPALE – 49, DU COUVENT – SAINT-SIMON**

Toutes les personnes intéressées sont invitées à assister à la présentation du budget. Un léger goûter sera servi après la séance.

Donné à Saint-Simon, ce 15<sup>e</sup> jour de novembre 2017.

**Johanne Godin**

Directrice générale et secrétaire-trésorière

## **Certificat de publication**

Je, soussignée, Johanne Godin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Simon, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le 15 novembre 2017.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat ce 15 novembre 2017.

**Johanne Godin**

Directrice générale et secrétaire-trésorière